

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mardi 2 novembre 2015 à 19h30 à la salle du conseil, située au 2100 rue Dandenault, à Lawrenceville.

Sont présents : M. Michel Carbonneau, maire,
Mme Johanne Dufresne, conseillère,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Aline Alain, conseillère,
M. Guillaume Roberge, conseiller,

Absents : M. Éric Bossé, conseiller,
M. Derek Grilli, conseiller,

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h40 sous la présidence de M. Michel Carbonneau, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2015-11-119

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2015;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Contrat Social;
6. Bail FADOQ – Projet Oasis;
7. Entente urbanisme et géomatique MRC;
8. Politique finance municipale;
9. Calendrier des séances 2016;
10. Dépôt des états financiers au 30/09;
11. Offre de service sécurité publique;
12. Rapport du Maire;
13. Dépôt des intérêts pécuniaires;
14. Appui à la Fabrique Saint-Laurent;
15. Adoption du Plan de Mise en Œuvre (Schéma de couverture);
16. Renouvellement FQM;
17. Demande de subvention tournoi de hockey PBM de Valcourt;
18. Questions de l'assemblée;
19. Affaires nouvelles;
 - 19.1 Blocs ciment Dandenault et de l'Église;
 - 19.2 Contrat agent immeuble location 2095 Dandenault;
 - 19.3 Coupe de branches préventive;
 - 19.4 Réparation de deux poteaux incendie;
20. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2015

2015-11-120

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 13 octobre 2015;

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Aline Alain,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 octobre 2015, et que le procès-verbal du 13 octobre 2015 soit adopté.

Proposition adoptée à l’unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L’ASSEMBLÉE

Il n’y a pas de questions de l’assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2015-11-121

Il est proposé par le conseiller Aline Alain,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 2 novembre 2015, telle que modifiée, pour un montant de 54,204.98\$ et d’autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #201500298 à #2015000314) dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l’unanimité des membres présents

5. CONTRAT SOCIAL

2015-11-122

Attendu que nous reconnaissons que nous avons une responsabilité collective d’assurer une qualité de vie adéquate à toutes les personnes âgées du Québec;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que la municipalité signe le contrat social proposé par la FADOQ,

Proposition adoptée à l’unanimité des membres présents

6. BAIL FADOQ – PROJET OASIS

2015-11-123

Attendu que la FADOQ a déposé une demande d’aide financière au Pacte Rural pour son projet OASIS;

Attendu que ce projet doit être réalisé sur un lot appartenant à la municipalité;

Attendu que pour être éligible, la FADOQ doit avoir obtenu un bail de la municipalité pour l’usage et l’exploitation du terrain municipal en question;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité accorde un bail de dix (10) ans à la FADOQ pour l’usage du terrain municipal, à l’arrière du bureau municipal, afin que ces derniers puissent utiliser et exploiter ce lieu et réaliser le projet Oasis, conditionnellement à l’acceptation du projet par Nouveaux Horizons.

Que l'espace loué soit clairement défini et qu'il exclut la partie du terrain directement derrière le terrain de tennis, cet espace pouvant éventuellement servir de stationnement ou de dépôt pour des matériaux municipaux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

7. ENTENTE URBANISME ET GÉOMATIQUE DE LA MRC

2015-11-124

Attendu que la MRC du Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016;

Attendu que le Village de Lawrenceville a reçu une proposition pour la réalisation de divers dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

Attendu que le Village de Lawrenceville désire participer à cette entente aux conditions suivantes : ressource de rédaction et de support conseil à 50\$/heure et ressource de cartographie et de support technique à 30\$/heure;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Guillaume Roberge,

Que le Village de Lawrenceville adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-haut mentionnées,

Et que le Village de Lawrenceville réserve un montant de 500.00\$ pour l'année 2016 selon la répartition suivante : 7 heures pour la ressource de rédaction et de support conseil et 5 heures pour la ressource cartographique et de support technique.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

8. POLITIQUE FINANCES MUNICIPALES

2015-11-125

Attendu que la municipalité souhaite se doter d'une politique ayant les objectifs suivants :

- Exercer un contrôle strict des dépenses
- Diversifier les sources de revenus
- Planifier les dépenses à moyen et long terme
- Rationaliser le choix des modes de taxation
- Informer systématiquement la population

Attendu que le comité budget et taxation dépose un projet de politique à cet effet, décrivant les objectifs et modalités;

Il est proposé par le conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseillère Aline Alain,

Que la municipalité adopte la politique de finances municipales déposée par le comité de budget et taxation.

Que le terme *taxe de secteur* soit remplacé par *taxe spéciale* dans le paragraphe décrivant la taxe sur la valeur foncière du document intitulé : *Cadre pour le recours aux divers modes de taxation*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. CALENDRIERS DES SÉANCES 2016

2015-11-126

Attendu que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

Attendu que le règlement municipal no. 2008-270 définit les règles relatives à la tenue des séances du conseil municipal ;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2016, le lundi (sauf le mardi en septembre), séances qui débiteront à 19h30 :

11 janvier	4 avril	4 juillet	3 octobre
1 février	2 mai	8 août	7 novembre
7 mars	6 juin	6 septembre (mardi)	5 décembre

Et qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général conformément à la loi.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

10. DÉPÔT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2015

Les résultats financiers au 30 septembre sont présentés aux membres du conseil par M. Paquette, directeur général et secrétaire trésorier.

11. OFFRE DE SERVICE SÉCURITÉ PUBLIQUE

2015-11-127

Attendu l'offre de service reçu de M. Raymond Gagné, pour la mise à jour du plan de sécurité civile de 2016, au montant de 1,686\$ plus taxes;

Il est proposé par la conseillère Aline Alain,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

De retenir les services de M. Gagné pour la mise à jour du plan de sécurité civile pour 2016, pour un montant de 1,686\$ plus taxes.

La proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

12. RAPPORT DU MAIRE 2015

Le maire, Monsieur Michel Carbonneau, dépose son rapport 2015 sur la situation financière de la municipalité et dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ octroyés depuis le mois de novembre 2014 ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ dont le total est de plus de 25 000 \$ pour un même contractant.

13. DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les déclarations d'intérêts pécuniaires du maire, Monsieur Michel Carbonneau, des conseillères, Mesdames Johanne Dufresne et Aline Alain, et des conseillers, Messieurs Éric Bossé, Claude Jeanson, Derek Grilli, et Guillaume Roberge sont déposées au conseil.

14. APPUI À LA FABRIQUE SAINT-LAURENT

2015-11-128

Attendu que la municipalité de Lawrenceville a reçu une demande pour son soutien financier à l'entretien du centre communautaire pour 2016;

Attendu que la municipalité bénéficie de l'utilisation gratuite de la salle et du bureau en compensation de son support financier;

Attendu que le chauffage du centre communautaire représente une dépense de 3,700.00\$;

Il est proposé par le conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité renouvelle sa contribution de 1,000.00\$ à la Fabrique Sainte-Famille en soutien financier à l'entretien du centre communautaire pour 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. ADOPTION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (SCHÉMA DE COUVERTURE)

2015-11-129

Attendu que conformément à l'article 8 de la *Loi sur la sécurité incendie*, «les autorités régionales, à savoir les municipalités régionales de comté doivent, en liaison avec les municipalités locales qui en font partie, et en conformité avec les orientations déterminées par le ministre, établir un schéma de couverture de risques fixant, pour tout leur territoire, des objectifs de protection contre les incendies et les actions requises pour les atteindre» ;

Attendu que conformément à l'article 29 de la *Loi sur la sécurité incendie*, «le schéma doit, en outre, être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité» ;

Attendu que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Val-Saint-François est entré en vigueur le 6 octobre 2007 ;

Attendu que depuis le 15 septembre 2014, la MRC du Val-Saint-François, en collaboration avec monsieur Mathieu Rouleau, consultant, et les directeurs des services incendie desservant le territoire, ont élaboré un projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie révisé;

Attendu que ce projet de schéma contient un plan de mise en œuvre devant être adopté par chacune des municipalités de la MRC;

Attendu que le plan de mise en œuvre intégré au schéma précise les actions en lien avec les objectifs et les orientations ministérielles et comprenant les actions suivantes :

- les activités régionales ;
- les activités de prévention ;
- l'organisation des Services de sécurité incendie ;
- l'alimentation en eau ;
- les communications ;
- l'autoprotection et ;
- les autres organismes voués à la sécurité du public.

Attendu que les membres du conseil municipal de la municipalité de Lawrenceville ont pris connaissance du plan de mise en œuvre et se déclare en accord avec son contenu;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité de Lawrenceville adopte le plan de mise en œuvre contenu au schéma de couverture de risques en sécurité incendie, le tout en conformité avec l'article 16 de la *Loi sur la sécurité incendie*.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

16. RENOUVELLEMENT FQM

2015-11-130

Il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité renouvelle son adhésion à la FQM pour l'année 2016.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

17. DEMANDE DE SUBVENTION TOURNOI DE HOCKEY PBM DE VALCOURT

La municipalité n'accordera pas de subvention au Tournoi de Hockey PBM cette année.

18. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de questions de l'assemblée.

19. AFFAIRES NOUVELLES

19.1 Blocs de ciment coin Dandenault et de l'Église

La municipalité vérifiera si les blocs de ciment à l'intersection de Dandenault et de l'Église ne contreviennent pas aux règlements municipaux et quelles pourraient être les solutions de remplacement possible.

19.2 Contrat agent immobilier pour location du 2095 Dandenault

2015-11-131

Attendu que l'immeuble industriel du 2095 Dandenault sera vacant au 31 décembre prochain;

Attendu que la municipalité souhaite relouer l'édifice dans les meilleurs délais;

Il est proposé par le conseiller Guillaume Roberge,
Appuyé par la conseillère Johanne Dufresne,

Que la municipalité négocie une entente avec un agent d'immeuble pour la location de l'immeuble du 2095 Dandenault.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

19.3 Coupe de branches

2015-11-132

Attendu que le responsable de voirie a repéré des arbres dont les branches, si elles venaient à céder, pourraient obstruer les chemins ou les fossés;

Attendu que le responsable de voirie recommande une coupe préventive de ces branches;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que la municipalité procède à la coupe préventive des branches pouvant causer problème;

Que ce contrat soit donné à Philippe Berthelette pour un montant maximum de 1,440\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

19.4 Réparation de deux poteaux d'incendie

2015-11-133

Attendu que l'inspection automnale des poteaux d'incendie a révélé une défectuosité majeure sur deux poteaux soit la J et la D;

Attendu que les réparations nécessaires sont de responsabilité municipale;

Attendu que pour des raisons de sécurité les réparations doivent être effectuées le plus tôt possible;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par la conseillère Aline Alain,

Que les réparations soient effectuées dès que possible si le coût des réparations n’excède pas 10,000.00\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l’unanimité des membres présents.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-11-134

Tous les points à l’ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Johanne Dufresne, à 20h35, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l’unanimité des membres présents.

Michel Carbonneau, maire

François Paquette, directeur général